

N° 394 - ZAC

d'habitation - Acceptation  
du P.A.2.

Le C. d. / d. - sur la lettre de l'ile d'après n° TFC/20/305-72 du 4 avril 1972

Préjourné n° 3978  
13/4/72.

relative à l'ingénierie publique intervenue récemment en sujet de la ZAC d'habitation  
de Ludres. Décision

d'accepter le plan d'aménagement de la zone (PA2) tel qu'il a été présenté  
sans aucune modification, qui serait susceptible de remettre en cause le dimen-  
sionnement de travaux.